



Publiée sur le site internet de la commune le : 18 juillet 2023
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

Délibération du conseil municipal du 11 juillet 2023 - N° D2023_37

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 3 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Votants : 14 votants

Quorum atteint

Secrétaire de séance : DUCROUX Elisabeth

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	x		MENEGON Daniel	x		DEPOISIER Fabrice	x	
LAURENSON David	x		SCANU Stéphane	x		LEDRU Sindy	x	
DUCROUX Elisabeth	x		BOUACHRAOUI Saïda	x		SIMONIN Marc		x
VALENTINI Christian	x		GENOVA Antonio	x		VOTTERO Cédric		x
PASQUALIN Martine	x		ROGAZY Fabienne		x	GLIERE Emeline		x
CAPRI Brigitte	x		PEPIN Nathalie	x				
TINJOUJ Denis	x		AZZOPARDI Karen		x			

OBJET : BOIS ET FORÊTS : ACQUISITION D'UNE PARCELLE BOISÉE

Monsieur le maire informe l'assemblée du souhait de M. BÉROD de vendre une de ses parcelles boisées au lieudit « Les Champs » cadastrée section A n°303 d'une superficie de 2 347 m² ; parcelle située entre deux parcelles communales et qu'il serait souhaitable de l'acquérir

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE l'acquisition de la parcelle située au lieudit « Les Champs », cadastrée section A n°303 d'une superficie de 2 347 m² appartenant à M. BÉROD au prix d'un euro le m², soit un montant total de 2 347 € ;
- PREND ACTE que l'acte d'acquisition sera passé en la forme administrative et que l'acte sera reçu par Monsieur le Maire, en sa qualité d'officier public ;
- DONNE POUVOIR à Monsieur VALENTINI Christian en sa qualité d'adjoint au maire afin de représenter la commune de Vougy à l'acte d'acquisition et l'autoriser à signer toute pièce se rapportant à cet acte ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

La secrétaire de séance,

Elisabeth DUCROUX

Le Maire,

Yves MASSAROTTI

